



Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-1) 15513 822 Fax: (251-1) 15519 321
Email: situationroom@african-union.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE RENOUVELLE SON PLEIN APPUI A LA TRANSITION AU BURKINA FASO ET A SON ABOUTISSEMENT DANS LES DELAIS CONVENUS

L'UA réaffirme l'impératif de subordination des forces de défense et de sécurité à l'autorité politique

Addis Abéba, le 12 juillet 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, continue de suivre de près l'évolution de la situation au Burkina Faso. Elle exprime sa préoccupation face à la tension qui prévaut dans ce pays depuis le 28 juin 2015, notamment à la suite d'incidents impliquant des éléments du Régiment de sécurité présidentielle (RSP).

La Présidente de la Commission rappelle les dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, à laquelle le Burkina Faso est partie, et d'autres instruments connexes de l'UA. Dans ce contexte, elle souligne l'attachement de l'UA à l'impératif de subordination des forces de défense et de sécurité à l'autorité politique et au respect de l'État de droit. Elle demande instamment aux acteurs burkinabé concernés de se conformer à ces principes, de faire preuve de la plus grande retenue et de s'abstenir de tout acte de nature à compliquer le déroulement de la Transition et à entraîner le pays sur la voie de l'instabilité, avec toutes les conséquences qui pourraient en résulter. L'UA et la communauté internationale tiendront tous ceux qui feront entrave à la bonne conduite de la Transition responsables de leurs actes.

La Présidente de la Commission, se référant à l'adresse à la Nation faite par le Président Michel Kafando le 10 juillet 2015, se félicite de sa détermination à conduire la Transition à son terme et salue les efforts soutenus qu'il déploie pour désamorcer la tension actuelle, y compris à travers la mise en place d'un Cadre de concertation de Sages. Elle forme l'espoir que les conclusions de ce Cadre de concertation permettront de surmonter les défis actuels dans le respect de la Charte et des institutions de la Transition. Elle lance un appel pressant à l'ensemble des parties prenantes burkinabé pour qu'elles fassent preuve d'un sens élevé des responsabilités et répondent à l'espoir né du changement pacifique d'octobre 2014.

La Présidente de la Commission exprime à nouveau la profonde appréciation de l'UA à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) pour ses efforts soutenus en appui à la Transition, ainsi qu'aux Nations unies et aux autres partenaires internationaux pour leur accompagnement. Elle réaffirme l'engagement de l'UA, conformément à ses instruments pertinents et aux décisions de ses instances compétentes, à continuer à soutenir la Transition au Burkina Faso et à en faciliter l'aboutissement dans les délais convenus, avec la tenue des élections présidentielles et législatives en octobre 2015. À cet égard, l'UA continuera à œuvrer en étroite collaboration avec la CEDEAO et les Nations unies, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux concernés, et ce dans le cadre du Groupe international de soutien et d'accompagnement de la Transition au Burkina Faso (GISAT-BF).